

CAMPAGNE 2023 « IMPACT 2024 » (Axe 3)



CAMPAGNE 2023 « IMPACT 2024 » (Axe 3)



Date limite dépôt des dossiers: 03 mars 2023



Paris 2024 a l'ambition de soutenir et de renforcer le rôle social du sport à travers son Fonds de dotation, créé pour soutenir les projets d'intérêt général qui utilisent l'activité physique et sportive comme outil d'impact social.



Eligibilité et domaines d'intervention



Boîte à outils

CAMPAGNE 2023 « IMPACT 2024 » (Axe 3)



Rappel Campagne 2022 = 2 300 000€

CAMPAGNE 2023 « IMPACT 2024 » (Axe 3)

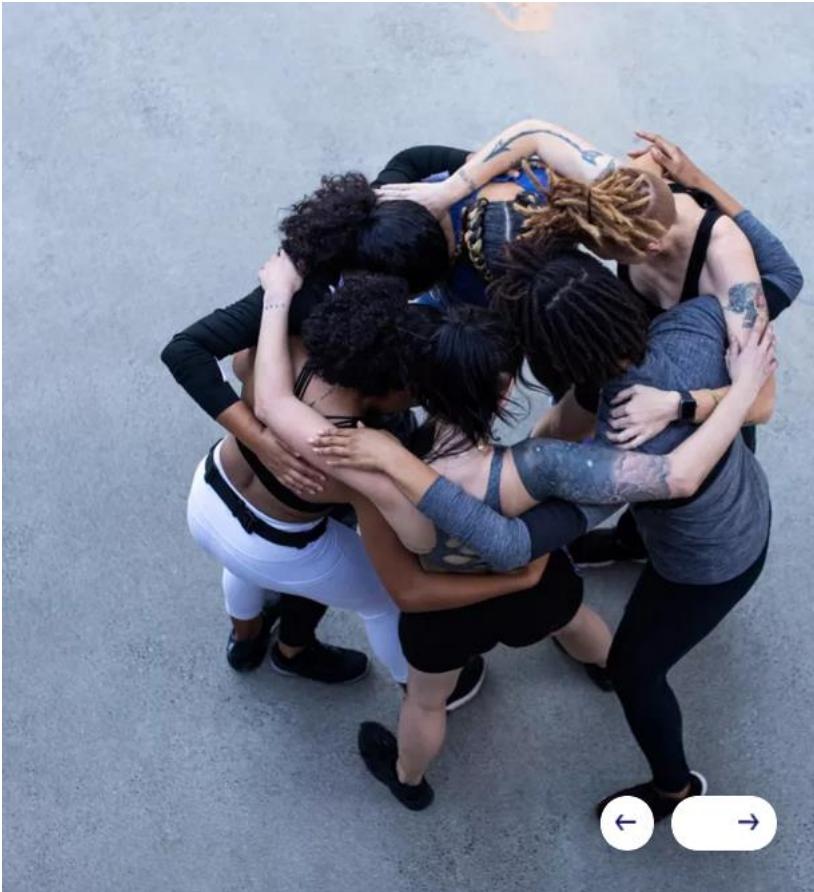
- ✓ La commission « Impact 2024 » d'Ile de France : les évaluateurs, les instructeurs



Comme en 2022, une commission d'instruction : pour la part fixe (> à 1 200 000€) composée d'agents de l'état (DRAJES et SDJES), de membres du CROSIF et du CPSF et pour les dotations complémentaires d'agents de la ville de Paris, du département de la Seine Saint-Denis, et de la métropole du Grand Paris sous la surveillance bienveillante de l'ANS et du Fond de dotation PARIS 2024



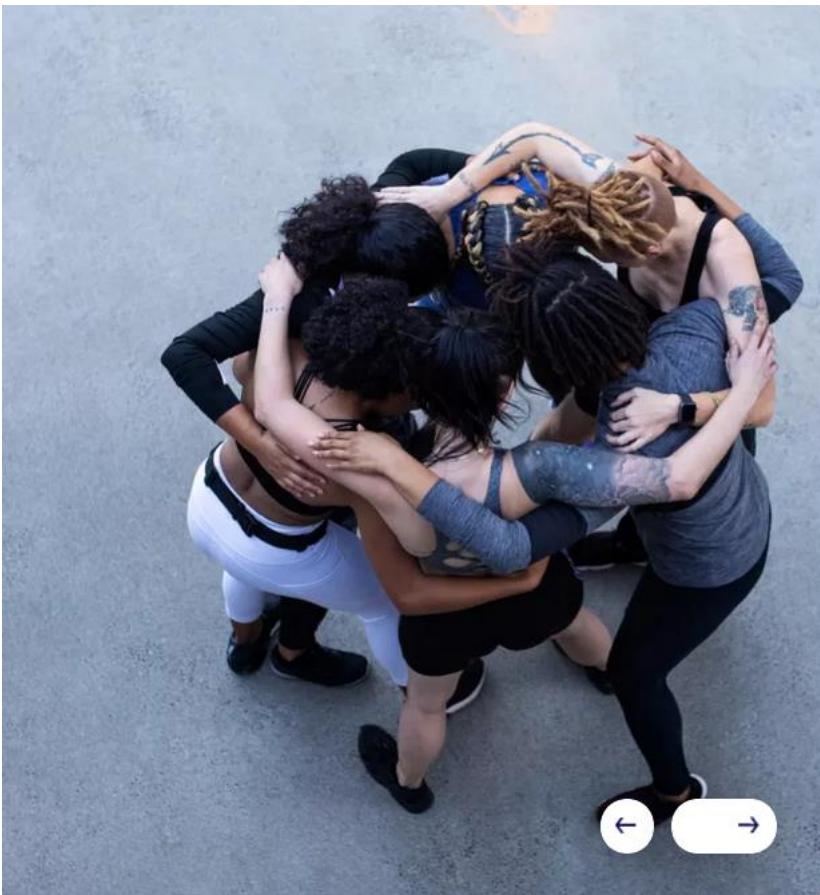
Le rétro-planning 2023



Le rétro-planning prévisionnel de la campagne est le suivant :

- ✓ Dépôt des dossiers : 16 janvier au 3 mars 2023 ;
- ✓ Instruction de la commission « Impact2024 d'Ile de France » : du 6 mars au 12 avril 2023 ;
- ✓ Harmonisation des instructions Etat-CROS-CPSF : du 17 au 21 avril 2023
- ✓ Consolidation avec les co-financeurs : du 24 au 28 avril 2023 ou du 1^{er} au 5 mai 2023
- ✓ Consolidation des propositions franciliennes "Impact 2024" et envoi au comité de sélection national pour le 9 mai 2022
- ✓ Annonce des résultats / lauréats le 22/05 par « Impact2024 »

CAMPAGNE 2023 « IMPACT 2024 » (Axe 3)



RÉGION ACADEMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité



Délégation régionale académique
jeunesse, engagement et sports
& Services départementaux jeunesse,
engagement et sports des académies franciliennes

MERCI
pour votre attention